

Ouest-France (site web)
économie, samedi 14 juin 2025 - 14:22 UTC 512 mots

« Les citoyens demandent du respect envers la nature » : 200 personnes mobilisées à La Roche-sur-Yon

Clémence HOLLEVILLE.

À l'appel de la Confédération paysanne, le Groupement des agriculteurs biologiques, le Groupe de recherche pour une agriculture paysanne économe et autonome (Grapea), la LPO ou encore la Biocoop, quelque 200 personnes ont marché à La Roche-sur-Yon (Vendée), ce samedi 14 juin au matin, contre la loi Duplomb.

« Paysannes, paysans, nous chérissons la terre, la terre de nos enfants, plus question de nous taire ! » Le chant, entonné par un représentant des Amis de la Confédération paysanne, résonne devant la Chambre d'agriculture de la Vendée. À l'appel de syndicats ou associations telles que la Confédération paysanne, le Groupement des agriculteurs biologiques, le Groupe de recherche pour une agriculture paysanne économe et autonome (Grapea), la LPO ou encore la Biocoop, quelque [200 personnes ont marché à La Roche-sur-Yon](#), ce samedi 14 juin au matin, contre la loi Duplomb.

Le texte, censé [« lever les contraintes » pesant sur la profession agricole](#), et défendu par plusieurs syndicats comme la FNSEA, doit passer en commission mixte paritaire le 30 juin. Mais pour ces agriculteurs et citoyens mobilisés à La Roche-sur-Yon, il « ne répond en rien à la garantie et à la sécurisation des revenus, à la problématique de renouvellement des générations, aux défis climatiques, sanitaires et environnementaux ».

Une « démarche citoyenne et paysanne »

« On vit une période de dingue, une époque où les citoyens demandent un minimum de respect envers la nature, ou des agriculteurs sont prêts à faire la transition, où une partie des agriculteurs sont en souffrance, résume Grégoire Moulineau, éleveur laitier membre de la Confédération paysanne. Et la FNSEA, en cogestion avec le gouvernement, sort cette loi, qui va faciliter la construction des mégabassines, réautoriser [l'acétamipride \[un pesticide interdit depuis 2018\]](#), faciliter l'agrandissement des élevages industriels et la mise sous gouvernance de l'Anses, qui délivre les autorisations de mise sous marché des pesticides ! »

François Hervouet, éleveur laitier à La Roche-sur-Yon et membre du Grapea, qui compte une centaine d'adhérents en Vendée, invite à « se faire entendre un peu plus auprès de nos pairs, alors qu'on nous a clairement privés de débat démocratique. Réintroduire les pesticides alors qu'on est nombreux à montrer tous les jours qu'on peut faire sans, et éviter bien des problèmes à l'environnement, la biodiversité... Il ne faut pas qu'on hésite à faire du bruit ! »

Alors que la [FNSEA reste majoritaire dans les élections agricoles](#), comment être audible ? « Il y a des divisions au sein de la FNSEA et de la Coordination rurale sur cette loi, veut modérer Yann Pajot, porte-parole de la Confédération paysanne. On a très peu de pouvoir, admet-il, mais on a décidé de s'allier avec les consommateurs et les autres structures d'une agriculture durable. Cette démarche citoyenne et paysanne est très importante aujourd'hui. »

Le collectif annonce une probable nouvelle mobilisation à la fin du mois, avant le passage de la loi Duplomb en commission paritaire.